



# Syndicat National **FO** des Finances Publiques

## Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex  
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : [fo.@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

### CAPL de liste d'aptitude de B en A du 5/11/2019 et de C en B du 12/11/2019 Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Vous réunissez aujourd'hui la CAP locale N°1 et 2 pour l'établissement de la liste d'aptitude à Inspecteurs et Contrôleurs des Finances Publiques dans un contexte social très tendu.

Parmi les différents modes de promotions dans notre administration, les élus **F.O.-DGFIP 76** réaffirment leur attachement à la liste d'aptitude comme véritable mode de recrutement au grade supérieur, tel qu'il est prévu au statut de la Fonction Publique. Au même titre que les concours et examens, ce moyen permet la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle des agents parce qu'ils font preuve au quotidien, des années durant, de qualités indéniables et remarquées.

Au niveau national, le nombre de promotion par liste d'aptitude continue de diminuer sans pour autant augmenter le nombre de places aux concours internes.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** rappellent, que malgré les méthodes employées par l'Administration et quel que soit le vote formulé à l'issue des débats, ils continueront, comme ils l'ont toujours fait, à défendre la liste d'aptitude.

Cette année, les potentialités pour la Seine-Maritime sont de 7 pour la liste d'aptitude C en B et de 1 pour la liste de B en A.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** constate que le nombre de postulants est toujours en baisse :

ANNEE	C en B			B en A		
	POSTULANTS	CLASSES EN CAPL	RETENUS EN CAPN	POSTULANTS	CLASSES EN CAPL	RETENUS EN CAPN
2012	215	36	21	63	5	3
2013	182	23	19	61	4	3
2014	153	15	14	51	3	2
2015	128	15	13	51	3	2
2016	116	11	10	47	3	2
2017	101	11	9	41	1	1
2018	91	8	7	49	2	2
2019	82	8	?	46	1	?

C'est pourquoi **F.O.-DGFIP 76** dénonce et condamne la restriction des possibilités d'accès à la catégorie supérieure et revendique, à minima, le retour aux potentialités de 2012.

Les agents s'autocensurent :

- de par l'incertitude de retour dans leur département d'origine
- et par les potentialités qui se réduisent comme « peau de chagrin » !

Bon nombre de candidats ont un excellent dossier et mériteraient amplement la promotion, mais ce ne pourra pas être le cas !

Dans ce contexte, aucune perspective de carrière ne se profile à l'horizon pour les fonctionnaires de la DGFIP. Le tarissement de la promotion interne a non seulement des conséquences sur le niveau des salaires mais également sur celui des retraites. Et ce n'est pas le PPCR qui va améliorer la situation, bien au contraire.

Beaucoup d'agents partiront à la retraite sans bénéficier d'une légitime promotion.

C'est pourquoi **F.O.-DGFIP 76** revendique pour tous un accès à la catégorie supérieure à titre personnel en fin de carrière et sans mobilité géographique ou professionnelle.

**F.O.-DGFIP 76**, fidèle à ses revendications, condamne d'autant plus l'abandon du droit au retour pour les promus de C en B, compte tenu du faible gain de rémunération perçu par les agents concernés et exige son rétablissement immédiat pour tous.

Enfin, **F.O.-DGFIP 76** revendique :

- L'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations et fermetures de sites ainsi que le retrait du projet de géographie revisitée, nouveau réseau de proximité ou tout autre nom donné la casse de notre réseau;
- Le maintien de toutes les missions ainsi que de l'ensemble des services avec l'attribution des moyens en personnels.



NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ  
RETRAIT DU PLAN DARMANIN



TOUS ET TOUTES  
EN GRÈVE !  
PUIS DANS LES AG

